



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## FICHE DE POSTE

**Fonction : Chef de service Infrastructures, Réseaux et Télécommunications – catégorie A – BAP E**

Métier ou emploi type\* : **Administrateur des systèmes et réseaux – E2B43** \* REME, REFERENS

### Fiche descriptive du poste

**Catégorie : A - BAP E**  
**Corps : Ingénieur d'étude RF**

### Affectation

**Administrative : Rectorat de l'académie de Créteil**  
**Division des Systèmes d'Information (DSI)**  
**Géographique : Rectorat de l'académie de Créteil – 4, avenue Georges Enesco 94010 CRETEIL**

### Environnement professionnel

Au sein de la Région académique d'Ile de France (constituée des 3 académies de Paris, Créteil et Versailles), l'académie de Créteil est composée de 3 départements très différents dans leur configuration sociale, économique et territoriale : la Seine et Marne (77) très étendue et à dominante rurale, la Seine Saint Denis (93) fortement urbanisée et en croissance démographique très forte, et le Val de Marne (94) également marqué par une densité urbaine importante.

Deuxième académie de France par son importance, près d'un million d'élèves, apprentis et étudiants y sont scolarisés dans plus de 2 600 écoles et près de 650 établissements scolaires du second degré. 85 000 étudiants sont accueillis dans 4 universités, 9 IUT, 1 ESPE, 4 ENS et écoles d'ingénieur.

L'académie de Créteil gère plus de 82 000 agents (dont 800 au rectorat) et dispose d'un budget de 4,7 milliards d'euros.

### Missions

#### **Missions principales :**

Le chef du service « Infrastructures, Réseaux et Télécommunications » encadrera une équipe de 6 à 8 ingénieurs experts et techniciens. Il aura pour principale mission d'assurer le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des infrastructures informatiques (serveurs, stockage, réseau, télécommunications) de l'académie. Pour cela il mettra en œuvre les outils et méthodes visant à assurer une haute disponibilité (supervision, redondance, ...) et veillera au respect des bonnes pratiques en matière de sécurité des infrastructures et réseaux. Il devra aussi organiser le support de niveau 3 vers les autres équipes de la DSI.

#### **Activités du poste :**



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ce poste nécessite une expérience significative d'encadrement d'une équipe technique de gestion d'infrastructures réseaux et télécommunication et de conduite de projets**

- Animer en toute autonomie une équipe
- Conduire des projets
- Veiller au bon déroulement des opérations de son secteur
- Contrôler les procédures de production
- Conduire les actions d'amélioration continue
- Rendre des comptes à sa hiérarchie

**Place du poste dans l'organisation :**

La Direction des Systèmes d'Information de l'académie, en plus de développer et maintenir les infrastructures nécessaires à l'exploitation du système d'information académique, est engagée dans une évolution devant prendre en compte les enjeux et défis du présent que suscitent les attentes sur le numérique mais doit également se projeter dans l'avenir et concevoir le rectorat du XXIème siècle où les technologies, et les infrastructures qui les supportent, permettront aux fonctionnaires et aux usagers de bénéficier des outils d'un service public du numérique.

Organisée en 3 départements et 11 services, la DSI de l'académie compte près de 130 agents dont 67 de catégorie A exerçant le métier d'ingénieur. Elle exploite et maintient une infrastructure constituée de près de 400 serveurs majoritairement virtualisés et de plus de 200 équipements réseau permettant l'hébergement de 220 applications et services numériques à destination de 75 000 agents et plus d'un million d'élèves, étudiants et apprentis de l'académie.

Le chef du service « Infrastructures, Réseaux et Télécommunications » sera placé sous la responsabilité du chef du département de l'Ingénierie des Infrastructure qui englobe 3 services :

- Service « Infrastructures, Réseaux et Télécommunications » (SIRT)
- Service « architecture et ingénierie des systèmes d'information » (SAISI)
- Service « infrastructure bureautique » (SIB)

**Relations avec les autres services :**

- Tous les services de la DSI
- Ministère de l'éducation nationale
- DSI d'autres académies
- Conseil départementaux de l'académie
- Région Île-de-France
- Prestataires techniques (Dell, VMware, SPIE, RENATER, etc.)

**Conditions particulières d'exercice**

**NBI :**

**Groupe de fonctions IFSE :**

**Encadrement :** OUI

**Nbre d'agents encadrés par catégorie :** 4 A – 4 B - ... C

**Conduite de projet :** OUI

### Contexte et spécificité

- Déplacements éventuels

### Contraintes particulières

- Poste susceptible à astreintes
- Contraintes horaires en fonction des pics d'activité

### Compétences\*

#### Connaissance :

- Maîtriser des techniques de gestion de projet
- Bonne connaissance de la structure et des besoins des utilisateurs
- Avoir de bonnes connaissances des architectures informatiques et une culture générale technique permettant de faire des propositions et choix d'orientations techniques.
- Maîtriser l'administration système en environnement virtualisé (VMWare 6.x) et Linux (RedHat 5/6/7)
- Maîtriser les concepts et techniques d'architectures réseaux (Ethernet / IP)
- Connaissances en administration d'équipements réseaux de niveau 3 et niveau 2 (HP, Dell, Cisco)
- Connaissances des technologies de pare feux (StoneSoft et Fortinet)
- Connaissance des technologies de répartition de charge (F5 BigIP)
- Maîtriser les techniques de diagnostic et de suivi des performances des systèmes et réseaux.
- Connaissance sur la réglementation et les procédures relatives aux marchés publics.
- Capacité à rédiger des rapports, supports de formation, cahiers des charges, ...
- Assurer la veille technologique dans son domaine d'activité

#### Savoirs faire :

- Animer une équipe
- Conduire l'activité de son secteur en répondant aux objectifs de production
- Relayer l'ensemble des informations nécessaires au bon fonctionnement de ses équipes
- Identifier les dysfonctionnements et y pallier
- Assurer le reporting et le suivi de l'activité de ses collaborateurs
- Partager et veiller à ce que les « Bonnes Pratiques » et règles de sécurité soient appliquées

#### Savoir être :

- Faire preuve de capacité d'écoute et de dialogue
- Posséder des capacités relationnelles
- Etre apte au travail en équipe
- Etre capable de gérer plusieurs projets simultanément
- Etre rigoureux
- Etre organisé et disponible
- Faire preuve d'esprit d'initiative



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

\* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) devront être adressées  
par courrier électronique à

[johanna.boule@ac-creteil.fr](mailto:johanna.boule@ac-creteil.fr), Cheffe du bureau des personnels adjointe et copie [ce.bp@ac-creteil.fr](mailto:ce.bp@ac-creteil.fr)